

Les fichiers concernant les immigrés dans le département des Alpes-Maritimes réalisés pour différentes études historiques sont-ils réutilisables ?

Alain Ruggiero

L'objet de cette courte contribution est d'examiner ce qui, dans la perspective de l'étude de l'immigration, pourrait être utilisé du contenu de fichiers déjà réalisés dans le cadre de recherches portant directement ou indirectement sur divers aspects de la population du département des Alpes-Maritimes.

Une remarque préalable doit tout d'abord être faite sur une première distinction, peut-être plus marquée qu'en France dans l'approche italienne des chercheurs se spécialisant dans les études de population, à savoir l'importante différence existant entre l'exploitation des sources nominatives et celle des sources non-nominatives, problème à propos duquel l'an dernier, au cours du VIIème Congrès de l'association internationale "History and Computing" se tenant à Bologne, Marco Breschi soulignait qu'à sa connaissance l'exploitation des sources non-nominatives avaient pris un important retard (1).

Il est vrai que depuis le développement de la démographie historique et de l'exploitation des registres de catholicité ou de l'état civil, ce sont surtout des documents de ce type qui ont été utilisés pour l'étude des différents aspects d'une population plutôt que les travaux réalisés par les différents services statistiques nationaux dont l'usage par les historiens actuels se limite habituellement aux éléments fondamentaux communs à l'ensemble de chaque population nationale.

Dans le cas du département des Alpes-Maritimes et concernant l'immigration qui a surtout été étudiée par différents chercheurs pour la période de l'entre-deux guerres, l'utilisation de sources nominatives, obéissant au principe du secret statistique, n'a pas donné lieu à un relevé nominatif, mais à une exploitation statistique des informations contenues dans les listes nominatives de recensements, essentiellement niçois, mais aussi grassois.

Cette exploitation a été faite pour plusieurs types de recherches qui conduisent à distinguer plusieurs types de fichiers :

-la première distinction à faire consiste à séparer les études qui ont pour objet l'immigration en elle-même et celles qui apportent accessoirement des informations sur les mouvements migratoires.

A la première catégorie se rattachent par exemple pour les plus anciennes le mémoire de Maîtrise de Paul Caramagna sur la population italienne à Nice en 1921 soutenu en 1974, celui de T.Ruggiero sur l'immigration féminine à Nice d'après le recensement de 1815, ou la communication portant sur l'immigration ligure en 1815 que j'avais faite en 1973².

Le point commun de ces études était qu'à chaque fois un fichier avait été constitué, fichier informatique pour Paul Caramagna qui avait procédé par sondage au 1/5e et qui pourtant avait eu à traiter 7245 fiches, fichiers manuels pour les deux autres puisque représentant respectivement 1165 et 197 fiches.

L'autre catégorie est par exemple constituée par des travaux portant sur les structures sociales niçoises au XIX^{ème} siècle réalisés entre 1970 et 19773 ainsi que les recherches menées par les géographes décrivant les quartiers de Nice et exploitant également les listes nominatives de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}.

Dans un premier temps, ces travaux ont pris la forme de mémoires de Maîtrise, qui malheureusement n'ont pas été tous déposés à la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines, ni dans d'autres centres de documentation; un résumé pour chacun de ces travaux ne fournissant que des informations plus sommaires a été publié sous une double forme, celle prise par des articles de la revue "Recherches Régionales", et celle de brochures publiées par le Laboratoire Raoul Blanchard proposant le même texte⁴. Ces études de quartiers contiennent d'une façon plus ou moins développée une analyse de l'origine des habitants à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}.

Ces recherches ont été essentiellement le fait d'étudiants niçois travaillant dans le cadre de mémoires de Maîtrise à l'exception de la thèse d'un universitaire américain, Charles James Haug, qui a constitué un important fichier exploitant en partie les informations figurant sur les listes nominatives des recensements niçois de 1872, 1881, 1891 et 1911⁵.

L'immigration apparaît dans ces différents travaux par le biais des lieux de naissances, c'est-à-dire que l'on mesure les immigrants une fois stabilisés au point de se trouver sur les registres de la population légale de la commune de recensement; échappent donc à notre connaissance les caractéristiques des immigrés non encore stabilisés qui, dans les rubriques des différents recensements de cette période sont comptabilisés parmi la population de fait ("population résidente" pour les documents issus de la Statistique Générale de la France). Cette catégorie d'habitants n'a pas réglementairement à figurer sur les listes nominatives communales.

Ce qui reste de cet ensemble d'études, aussi bien anciennes que plus récentes reste le contenu des travaux eux-mêmes, qui comportent souvent de nombreux tableaux chiffrés, mais les fichiers primitifs sont inaccessibles: conçus pour les besoins spécifiques de chaque étude, c'est-à-dire dans la plupart des cas se présentant sous la forme des "idea-driven data-bases" par opposition aux "source-driven data-bases"⁶ transcription magnétique du document d'origine, la plupart de ces fichiers se matérialisaient sous la forme de fiches-papiers et ont été traités manuellement. Chaque chercheur a logiquement conservé ses fiches à l'exception de ceux qui avaient travaillé sur les quartiers de Nice, mais même dans ce cas, la documentation de base est perdue en dehors de l'ensemble relatif au seul quartier Dubouchage, mais ce fichier est de réutilisation pratiquement impossible⁷.

Pour ceux qui avaient déjà utilisé l'informatique, il faut, de plus, noter que leurs fichiers dataient d'un moment de l'histoire de l'informatique qui utilisait encore des machines de faible capacité, ce qui avait entraîné la nécessité de coder les informations pour qu'elles tiennent moins de place; ces informations avaient été transcrites sous la forme de cartes perforées, ce qui évidemment ne correspond plus aux machines utilisées de nos jours.

Dans ces conditions, la première remarque que l'on peut faire est que même dans le cas où les fichiers ont été conservés, ils sont inutilisables; la seule solution théorique aurait été de recourir à la documentation intermédiaire, se présentant sous la forme de bordereaux renseignés manuellement par les chercheurs dans les différents dépôts d'archives et de saisir à nouveau les informations qu'ils contiennent selon les normes des systèmes informatiques actuellement utilisés.

ces fichiers étant pour la plupart inaccessibles ou perdus -malgré quelques tentatives de conservation du temps du Laboratoire d'Histoire Economique et Sociale du professeur Paul Gonnet, cette nouvelle saisie n'est en aucun cas envisageable.

La question se pose par contre de l'utilité d'un nouveau fichier, et notamment pour les périodes les plus anciennes qui constituent probablement une zone plus floue de connaissances pour laquelle ne peuvent se pratiquer les enquêtes et ni se recueillir les "récits de vie" qui ont tellement fait progresser notre connaissance des mécanismes de l'immigration.

Deux hypothèses peuvent s'envisager, mais à mon sens en restant dans le cas des "sources-driven bases" accessibles et susceptibles d'être complétées au fur et à mesure de l'avancement des différents travaux en cours ou projetés, ceci pour permettre des ré-emplois:

-une base nominative pour la période légalement accessible, c'est-à-dire jusqu'au recensement de 1891, au delà sans constitution de fichier nominatif pour les recensements accessibles, c'est-à-dire jusqu'à celui de 1936; cette base de donnée utiliserait les informations contenues dans les registres des listes nominatives conservés, mais compte tenu du nombre de fiches à établir, un choix de communes-échantillon serait probablement indispensable.

-une base non nominative, qui trouverait la source de ses informations dans l'abondante documentation disponible mise en forme sous l'égide de la Statistique Générale de la France.

La période concernée s'arrêterait dans les deux cas à la fin de l'entre-deux guerres, mais (pour des raisons de documentation plus abondante contenant ce type d'informations) correspondrait surtout à la fin du siècle dernier qui est peut-être la période pour laquelle les progrès les moins spectaculaires dans notre connaissance des mouvements migratoires ont été réalisés.

Il ne s'agirait d'ailleurs pas de développer un programme nouveau, mais plutôt d'adapter des éléments déjà existant en les rendant plus systématiques.

Pour prendre l'exemple de deux séries de fichiers POPUAM et COMUAM que j'ai utilisé au cours de mes recherches pour engranger les données chiffrées relatives à la population du Comté de Nice, le ré-emploi est tout à fait possible tout comme pour d'autres fichiers dont il faudrait avoir connaissance:

POPUAM comporte pour toutes les communes la répartition des Français et des étrangers (informations issues des tableaux récapitulatifs départementaux issus eux mêmes de l'exploitation communale des listes nominatives faites à la fin des opérations de recensement); ce fichier pourrait ainsi être étendu à l'ensemble du département dans un premier temps, à celui du Var dans un deuxième temps.

COMUAM qui rassemble des informations plus variées par communes telles que des répartitions socioprofessionnelles, des éléments relatifs à l'agriculture, aux événements particuliers survenus dans chaque commune est moins avancé, mais beaucoup plus détaillé et surtout utilise pour ce qui nous intéresse aujourd'hui les tableaux communaux de la population étrangère présentant les nationalité, les âges, les activités. La variété de ces éléments devrait permettre une fois le fichier terminé de mettre en évidence divers types de corrélations, ce qui est probablement l'aspect le plus intéressant dans cette façon de travailler.

Une des conclusions de cette présentation des fichiers utilisés pourrait donc être la suivante, en tout cas à mon échelle: si, en fonction des recherches déjà terminées et surtout de l'état

d'avancement de celles qui sont encore en cours l'avis général est aujourd'hui qu'il serait intéressant de développer l'existence de telles bases de données communales, permettant peut-être de mieux repérer les communes pour lesquelles des recherches complémentaires plus fouillées seraient nécessaires, je propose donc, pour les Alpes-Maritimes, de fournir au Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine sous forme de fichiers magnétiques les fichiers relatifs à l'ensemble des communes du département en complétant les fichiers que je dois y installer prochainement qui ne concernaient que les arrondissements de Nice et de Puget-Théniers.

Au-delà de cette démarche individuelle, il me paraît surtout indispensable de procéder à l'indispensable recensement des fichiers et de la documentation annexe existante, ce qui éviterait de recommencer certaines recherches et ce qui permettrait de mieux organiser le programme des études à mener.

Notes

(1) M. Breschi, *Demografia storica e informatica : tra vecchio e nuovo*, Actes du Vile Congrès de l'association History and Computing, Bologne 25-28 août 1992, (à paraître)

(2) Paul Caramagna, *Les Italiens à Nice dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Nice, 1974, 196 p. Tamara Ruggiero, *Aspects de l'immigration féminine niçoise en 1818*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Nice, 1972, 184 p. Alain Ruggiero, "A propos des migrations ligures vers Nice au début du XIXe siècle", *Cahiers de la Méditerranée*, n° 11, décembre 1975, p. 3-9.

(3) Claudine Pradel, *La population niçoise en 1860 : aspects démographiques et socioprofessionnels*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Nice, 1973, 100p. Alain Ruggiero, *La population niçoise en 1815 : aspects démographiques et socio-professionnels*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Nice, 1970, 104 p. Alain Ruggiero, *Recherches sur la population et les structures sociales niçoises dans les années 1840*, Thèse de 3e cycle d'Histoire, Nice, 1977, 508 p.

(4) Dominique Brouillet, *Le développement du quartier Saint-Étienne 1881-1931*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Nice, 1982, 149 p. Nicole Bardeche, "La gare de Nice Saint-Roch", *Recherches Régionales*, n° 1, janvier-mars 1974, p. 41-50. Dominique Calbo, "Les mutations d'un quartier laborieux : Riquier Sainte-Agathe", *Recherches Régionales*, n° 1, janvier-mars 1980, p. 23-60. Jacques Delapierre, "Le quartier du port de Nice", *Recherches Régionales*, n° 4, octobre-décembre 1973, P. 1-43. Françoise Germain-Musso, "Une étape dans l'urbanisation de la vallée du Paillon-Pasteur et Bon Voyage. La transformation d'une banlieue campagnarde en chantier de travail puis en résidence populaire", *Recherches Régionales*, n°1, janvier-mars 1975, p. 1-45. Colette Liautaud, "Les Baumettes, campagne, faubourg puis quartier de Nice", *Recherches Régionales*, n° 3, juillet-septembre 1963, p. 12-34. Danielle Toesca et Marie-José Trojani, "Le quartier Malausséna à Nice", *Recherches Régionales*, n° 4, octobre-décembre 1977, p. 1-43.

(5) Charles-James Haug, *Leisure and Urbanism in nineteenth-century Nice*, The Regent Press of Kansas, Lawrence, 1982, 167 p. L'auteur n'avait d'ailleurs exploité dans cette étude qu'une petite partie des fiches qu'il avait rassemblées.

(6) Il ne semble pas qu'il y ait pour l'instant d'équivalent français de cette formulation, sinon par des phrases d'une certaine longueur qui pourraient être respectivement "base de donnée dont le contenu correspond aux sources utilisées" et "base de donnée dont le contenu correspond à l'objet de l'étude" : c'est donc l'utilisation de la formule anglaise qui semble se justifier. Cette distinction, d'utilisation commode parce que traçant des frontières aisément repérables entre les deux types principaux de fichiers utilisés dans les études historiques est notamment mise en évidence par Charles Harvey et Jon Press, "The Business Elite of Bristol : a Case Study in Database Design", *History and Computing*, vol. 3 N° 1, 1991, p. 1-12.

(7) Cette documentation de base semble bien être la seule de la série d'études réalisées qui ait été conservée au Laboratoire Raoul Blanchard de la Faculté de Lettres et des Sciences Humaines de Nice.

(8) Une des tâches qui semble prioritaire dans ce domaine est d'effectuer le recensement des fichiers existant aujourd'hui.